SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements
82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS
Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande : **VALORISATION AGRO BTC (3616)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **07/04/2023**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-2023-1752**
Rapport autorisé le : **14-AVR. -2023 17:40**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO23-30007 / BTC prélevé le 05-AVR. -2023 00:00
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		11/04/2023				14	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	07/04/2023	*			41	%		
Matières Volatiles %MB	NF EN 15935	07/04/2023	*			16.28	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	11/04/2023	*			11.18	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	11/04/2023	*			111.80	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	11/04/2023	*			0.90	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	11/04/2023	*			9.00	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	11/04/2023				12.4	-		
Sélénium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	11/04/2023	*			6.3	mg/kg MS		
Mercure	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17852	12/04/2023	*			1.2	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			6274	mg/kg MS		
Bore	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023				<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			5.25	% sur brute		
Cadmium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			2.3	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			6.0	mg/kg MS		
Chrome	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			47.4	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Cuivre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			680	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			89694	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			0.07	% sur brute		
Arsenic	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	11/04/2023	*			4.7	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			0.46	% sur brute		
Manganèse	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			218	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			9.4	mg/kg MS		
Sodium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			489	mg/kg MS		
Nickel	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			22.4	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN ISO 54321, NF EN	12/04/2023	*			98.5	mg/kg MS	800	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS
Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

	Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
		ISO 11885								
	Soufre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			23126	mg/kg MS		
	Zinc	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	12/04/2023	*			1669	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
	Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	12/04/2023				2419	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
	PCB 28	NF EN 17322	07/04/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 52	NF EN 17322	07/04/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 101	NF EN 17322	07/04/2023	*		r	0.015	mg/kg MS		
	PCB 118	NF EN 17322	07/04/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 138	NF EN 17322	07/04/2023	*		r	0.020	mg/kg MS		
	PCB 153	NF EN 17322	07/04/2023	*		r	0.024	mg/kg MS		
	PCB 180	NF EN 17322	07/04/2023	*		r	0.017	mg/kg MS		
	Somme 7 PCB	Calcul	07/04/2023			r	0.12	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
	Fluoranthène	NF EN 17503	07/04/2023	*		r	0.38	mg/kg MS	5	mg/kg MS
	Benzo[b]fluoranthène	NF EN 17503	07/04/2023	*		r	0.22	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
	Benzo[a]pyrène	NF EN 17503	07/04/2023	*		r	0.18	mg/kg MS	2	mg/kg MS
	Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	12/04/2023	*		r	4.35	% sur brute		
	Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	07/04/2023	*		r	0.168	% MB		
	pH	NF EN ISO 10390	07/04/2023	*		r	7.7	unité pH		
	Température de mesure du pH	Méthode interne	07/04/2023				20.3	°C		
	Prétraitement (séchage, broyage, tamisage, quartage) : refus	NF EN 16179	11/04/2023	*			<5.0	%		
	Prétraitement (séchage, broyage, tamisage, quartage) : Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	11/04/2023	*			0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :
Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :
BO : BOUE

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements
82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS
Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Jean-François MOISAN
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 14

Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) : 41%MS

- [ ] Boue Seine Aval +
- [x] Boue Réglementaire
- [ ] Boue Non Epandable
- [ ] Boue Non Conforme FNC n°

Date : 18/04/2023 Visa : Jean-Marc DANIEL

Responsable adjoint
Service 4
Site Seine Aval / SIAAP

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.